

La Ville de Vénissieux recrute, pour le Centre d'art Madeleine Lambert, un·e :

CHARGÉ·E DE MÉDIATION

Emploi à temps complet 35h

Date de recrutement : 02/02/2026

Catégorie B : Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Accès avec ou sans concours.

Rémunération : Traitement indiciaire, régime indemnitaire + 13ème mois

Autres avantages : participation à la complémentaire santé et prévoyance + comité d'action sociale et culturelle + prise en charge de 75% des abonnements aux transports publics

Renseignements : auprès de Xavier Jullien, Directeur 04 72 21 44 24 / centredart@ville-venissieux.fr

Pour candidater : site institutionnel de la ville de Vénissieux et annonce en suivant ce lien
<https://intranet.venissieux.fr/offres-emploi/charge-de-mediation-3639/>

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE :

Le Centre d'art Madeleine-Lambert est un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain. Cet équipement culturel municipal œuvre depuis 40 ans dans une dynamique d'expérimentations qui reflètent la diversité de l'art d'aujourd'hui. Avec son équipe de 6 permanent·es et 11 artistes, le Centre d'art invite et accompagne les artistes émergent·es et confirmé·es, français·es et internationa·les·aux, dans la production de nouvelles œuvres, lors d'expositions, de résidences, de projets en partenariats et l'édition de publications.

Parallèlement, l'équipe conserve et diffuse la collection municipale d'art moderne et contemporain de la ville : plus de 800 œuvres de 1929 à 2025, prêtées dans le cadre de projets pédagogiques partenariaux et bientôt mises en ligne sur le réseau national Vidéomuseum.

Les Ateliers Henri-Matisse sont rattachés au Centre d'art et animés par la même équipe. Ils dispensent un enseignement par la pratique artistique à un large public. Ces cours hebdomadaires comptent 250 inscrits (enfants et adultes) et se déroulent dans des ateliers dédiés et entièrement équipés pour la céramique, la sérigraphie, la sculpture, la peinture, la gravure et le dessin.

Dans ce contexte, et sous la responsabilité de la Chargée de l'action culturelle du Centre d'art Madeleine Lambert, l'agent·e est en charge de la médiation culturelle en direction des publics captifs. Il ou elle participe au développement des publics, des partenariats pédagogiques et des actions de médiation en direction des groupes à besoins spécifiques. Il ou elle assure également l'accueil et la médiation 16h par semaine sur les temps d'ouverture publique du Centre d'art.

PROFIL :

Bac+3 minimum et expérience 2 à 5 ans souhaitée dans un poste équivalent. Permis B et 2ème langue appréciés.

Travail ponctuel le soir (événements, vernissages) ; travail le samedi après-midi (accueil).

Connaissances :

- Expertise en médiation culturelle
- Solides connaissances en histoire de l'art et en art contemporain
- Connaissances des enjeux des publics du champ social

- Connaissances des réseaux de médiation culturelle et d'éducation artistique
- Connaissances de l'organisation des collectivités

Savoir-faire :

- Pédagogie
- Autonomie
- Goût pour le travail avec des publics très variés

- Capacité d'initiative
- Rigueur et organisation

Savoir être :

- Très bonne maîtrise de l'oral
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à apprendre et à synthétiser des savoirs

- Rédaction de planning
- Animation de réunions

MISSIONS :**1. Médiation culturelle et éducation artistique :**

- Concevoir et assurer des visites d'expositions pour les groupes au Centre d'art, prolongées par des ateliers
- Participer à développer des liens et travailler avec les partenaires du territoire

- Participer au développement des publics
- Veiller à la diversification des publics
- Concevoir des actions de médiation adaptées et innovantes
- Rédiger des contenus de médiation

2. Missions transversales :

- Gérer les stocks de matériel pédagogique
- Effectuer des recherches documentaires
- Évaluer les actions menées, archiver et rédiger des bilans

- Travailler en transversalité avec l'équipe du Centre d'art et des Ateliers dans une logique de complémentarité entre les expositions, la collection et les ateliers

3. Accueil des publics :

- Accueil des publics individuels 16h/semaine
- Médiation auprès des visiteurs individuels

- Ouverture et fermeture du Centre d'art et surveillance des salles
- Comptabilisation de la fréquentation
- Suivi des documents mis à disposition des publics